

Evénements par département : 41 - LOIR-ET-CHER (14 cas)

Incendie dans le local de stockage des déchets dangereux d'une déchetterie

 ARIA 60138 - 08/01/2023 - 41 - SELLES-SAINT-DENIS

Type : Autre

Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux



Vers 10h30, un feu se déclare dans le local de stockage des déchets dangereux d'une déchetterie en dehors des horaires d'ouverture. Le Maire de la commune donne l'alerte. Les pompiers éteignent l'incendie à l'aide de 1 000 l de mousse biodégradable. L'accès au local concerné est sécurisé à l'aide de barrières et ruban de signalisation. Les eaux d'extinction, mélangées aux produits dangereux, sont stockées dans les rétentions du local. Les fonctions de protections au feu du local ont été efficaces et ont permis à l'incendie de ne pas se propager.

L'incendie détruit des bacs de stockage contenant 330 kg de produits dangereux. Les déchets brûlés sont stockés dans les rétentions du local en attendant leur évacuation et élimination en centre de traitement autorisé. Le rayonnement de la chaleur provoque des dégâts au niveau du local mitoyen dédié au stockage des déchets d'équipement électrique et électronique (DEEE).

L'exploitant signale que les deux locaux vont être remplacés. En attendant, la déchetterie reste ouverte au public pour la partie du site réservée aux déchets non-dangereux et aux petits DEEE.

L'exploitant renforce la sensibilité des gardiens de la déchetterie, quant à la vigilance à observer lors des contrôles avant fermeture du site.

Perdes de fluides frigorigènes sur un site de construction aéronautique

 ARIA 60458 - 30/01/2023 - 41 - SELLES-SAINT-DENIS

Type : Autre

Naf 30.30 : Construction aéronautique et spatiale



Des pertes de fluides frigorigènes fluorés sont constatées lors de la dépollution de groupes froids sur un site de construction aéronautique. Le prestataire en charge de la maintenance calcule la différence entre la quantité de fluide récupérée et la quantité totale théoriquement présente dans l'équipement. Il recense des fuites de plusieurs kilogrammes sur cinq équipements différents. L'exploitant informe l'inspection des installations classées.

Hormis pour un des équipements, les contrôles d'étanchéité avaient été menés selon les périodicités réglementaires. À la suite de cet incident, l'exploitant décide de vidanger les fluides frigorigènes des installations qui ne sont plus utilisées dans des bouteilles pour éviter ce risque de fuite dans les circuits.

Déversement accidentel de fertilisant

 ARIA 60271 - 03/02/2023 - 41 - BLOIS

Type : Autre

Naf 46.21 : Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail



Vers 9h15, lors d'une opération de déplacement de cuves de fertilisants à base d'acide phosphorique, un cariste percute avec les fourches de son chariot le bouchon d'une cuve de 1 000 l. Un début de fuite est constaté. Malgré la tentative de colmater la fuite et la mise en place d'absorbants, du liquide pénètre dans l'égout le plus proche. Le personnel du site ferme l'obturateur du réseau d'eaux pluviales. Une société de pompage intervient pour pomper le reste de liquide avec les eaux de lavage et nettoie le débourbeur.

200 l de produit se sont déversés au sol. 32 sacs de 15 kg d'absorbants ont été utilisés.

À la suite de l'événement, l'exploitant ajoute des tapis obturateurs pour contenir les cas de petite fuite et modifie une fiche réflexe de son POI en ajoutant les contacts de sociétés de pompage.

Incendie de refroidisseur dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme



ARIA 60360 - 08/03/2023 - 41 - BLOIS

Type : Autre

Naf 10.91 : Fabrication d'aliments pour animaux de ferme



Vers 18 h, un feu se déclare au niveau d'un refroidisseur contenant 2 t de granulés dans une usine de fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Un important panache de fumée se dégage et perturbe la circulation dans la rue du site. Les équipes du site coupent les énergies et regroupent le personnel au point de rassemblement. Ils alertent les pompiers. L'exploitant actionne l'obturateur de réseau pour retenir les eaux d'extinction. Les pompiers maîtrisent l'incendie et empêchent la propagation des flammes au reste du bâtiment. Sous appareils respiratoires, ils vident la cuve du séchoir.

Incendie au niveau d'une presse d'un constructeur automobile



ARIA 60741 - 30/05/2023 - 41 - THEILLAY

Type : Accident

Naf 29.32 : Fabrication d'autres équipements automobiles



Vers 20h30, un feu se déclare à la fin d'un cycle de chauffe au niveau d'une presse du bâtiment de moulage/assemblage chez un constructeur automobile. L'équipe de maintenance maîtrise l'incendie à l'aide d'un extincteur à poudre et ouvre les trappes de désenfumage. Le POI est déclenché et les secours sont appelés pour une reconnaissance et une levée de doute au niveau de la fosse de la presse. Le bâtiment est évacué avant l'arrivée des pompiers. Vers 23h15, les secours quittent les lieux.

Les 2 salariés qui ont éteint le feu avec l'extincteur ont été incommodés par les fumées et ont consulté aux urgences de l'hôpital. Ils sont retournés à leur poste après leur passage aux urgences.

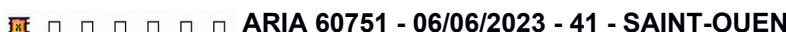
Des rebus de matières (pièces moulées) en mélange avec l'huile des presses étaient présents au sein de la fosse de la presse. La presse a donc été complètement vidée et les déchets traités comme des déchets dangereux.

Au cours du cycle de production sur la presse verticale, le déclenchement involontaire d'une barrière immatérielle a arrêté le cycle en cours et le moule s'est stoppé à 4 cm de sa fermeture totale. La fermeture complète aurait dû être effectuée en manuel. Lorsque le cycle a été relancé et que la presse a été rouverte, une flamme a été créée entre le poinçon et la matrice de moule.

L'inspection des installations classées constate que le POI a bien été mis à jour à la suite du précédent incendie survenu 5 mois ½ plus tôt (ARIA 60121) mais qu'il n'était pas disponible à l'endroit où le poste de commandement est mis en place.

À la suite de l'événement, une procédure expliquant les opérations à réaliser pour se protéger si le moule de la presse se stoppe avant la fermeture totale a été mise en place et diffusée à l'ensemble des salariés concernés.

Incendie dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets



ARIA 60751 - 06/06/2023 - 41 - SAINT-OUEN

Type : Autre

Naf 38.32 : Récupération de déchets triés



Un incendie se déclare dans une benne de papiers et cartons d'un centre de tri, transit, regroupement de déchets. Les secours éteignent l'incendie. 45 m³ d'eaux d'extinction sont confinées dans le bassin de rétention du site.

Incendie dans une alvéole de stockage de papiers/cartons sur un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets



ARIA 60874 - 06/06/2023 - 41 - SAINT-OUEN

Type : Autre

Naf 38.32 : Récupération de déchets triés



Vers 13h30, un riverain repère de la fumée provenant d'un site de tri, transit, regroupement et traitement de déchets. Il alerte le personnel qui était en pause déjeuner. Ces derniers constatent un départ de feu au niveau d'alvéoles de stockage de papiers/cartons sur une dalle étanche. Le chef de chantier appelle les pompiers, arrose les déchets à l'aide d'un robinet d'incendie armé (RIA) et ferme la vanne de confinement. Arrivés sur site, les pompiers éteignent l'incendie en se connectant sur le poteau incendie public à l'entrée du site. Ils contrôlent l'absence d'envols vers les habitations et contactent la société ferroviaire voisine pour leur demander d'élaguer les arbres de leur parcelle pouvant dépasser sur le site.

Les eaux d'extinction sont confinées dans le bassin de rétention, puis pompées et envoyées en centre de

traitement. Les résidus de combustion et matériaux partiellement brûlés rejoignent leur exutoire habituel.

Un mégot, jeté depuis le chemin piéton situé à l'extérieur du site, entre la voie ferrée et le site, pourrait être à l'origine du départ de feu.

Fuite d'eaux usées industrielles dans une usine de produits pharmaceutiques

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ARIA 61060 - 21/06/2023 - 41 - LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR

Type : Accident

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Naf 21.20 : Fabrication de préparations pharmaceutiques

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Vers 8 h, l'exploitant d'une usine de produits pharmaceutiques constate un affaissement de terrain à proximité de la cuve de collecte des eaux industrielles à traiter. La zone autour du réservoir de collecte est excavée et le réservoir vidé afin de l'inspecter (de l'intérieur et de l'extérieur). Une pompe est mise en place pour évacuer les eaux industrielles vers la cuve de concentrats. La station d'épuration des eaux usées (STEP) est arrêtée. L'exploitant crée un regard et installe une pompe pour collecter les eaux industrielles dans une cuve temporaire de 10 m³ et permettre le redémarrage de la STEP. La cuve percée est remplacée. Les 10 t de terres potentiellement souillées sont excavées, collectées et traitées en déchets dangereux dans la filière appropriée.

Les eaux usées contenant notamment de l'éthanol, du glycérol, de l'HCl, du stéarate de magnésium, du lactose et 3 principes actifs pharmaceutiques se sont répandues directement dans la terre.

Une rupture partielle de la cuve est à l'origine de la fuite. La cuve était récente et installée depuis 3 ans sur le terrain qui s'est affaissé.

Déversement d'hydrocarbures dans le réseau d'eaux pluviales par une fonderie

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ARIA 61033 - 07/07/2023 - 41 - SAINT-OUEN

Type : Accident

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Naf 24.52 : Fonderie d'acier

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Vers 10 h, une fuite de mélange à base d'huile minérale hautement raffinée se produit sur une cuve de l'installation de ressuage d'une fonderie d'acier. Le service maintenance répare la fuite et change le tuyau fuyard. Lors de cette intervention, la vanne de fermeture de la cuve de stockage reste ouverte et une centaine de litres de produit se répand sur le sol à l'intérieur de l'entreprise. L'opérateur de maintenance aspire ce produit au sol et le déverse par accident dans le réseau des eaux pluviales. Une pollution du FONTAINES est constatée avec 30 kg de poissons morts. Le réseau d'eaux pluviales est nettoyé en début de mois suivant avec la vidange des eaux de lavage vers un centre de traitement.

Le personnel de maintenance a réagi dans "l'urgence" sans mesurer toutes les conséquences possibles sur l'environnement. Cet accident est aussi la conséquence d'un manque de formation du personnel maintenance aux risques environnementaux, aux bons gestes à entreprendre en cas de défaillance technique et à la communication à engager dans l'entreprise.

Les tuyaux souples sont tous remplacés par des tuyaux neufs et une cuve de rétention appropriée est installée sous la cuve de stockage du produit de lavage du ressuage. L'exploitant forme le personnel de maintenance aux risques de pollutions des eaux et aux solutions efficaces de mise en sécurité du réseau. Après validation avec les clients, le produit utilisé est changé pour un produit écologique.

Déversement d'engrais liquides azotés dans une exploitation agricole

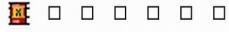
 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ARIA 61028 - 16/08/2023 - 41 - COUETRON-AU-PERCHE

Type : Autre

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Naf 01.50 : Culture et élevage associés

 ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ Dans une exploitation agricole, une fuite d'engrais liquides azotés se produit au niveau d'une poche de 90 m³. 50 m³ d'engrais azotés liquides se déversent. Sur le sol et s'écoule vers le ruisseau en contrebas de l'exploitation. Les pompiers installent un barrage (merlons) au niveau du fossé pour éviter une contamination du cours d'eau. L'exploitant procède au pompage des matières contenues dans la réserve et dispose de la paille pour absorber les restes. Le reste des engrais contenus dans la poche est pompé la semaine suivante par la coopérative à l'origine de la livraison. L'OFB est informé. Au moment de l'événement, la poche de stockage était pleine. La fuite est due à la rupture d'une couture ayant provoqué son éventrement. Cette poche était récente (inférieure à 3 ans) et constituée d'une double peau, cette dernière n'était donc pas associée à une rétention.

Départ de feu sur un chariot élévateur dans un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux



ARIA 61467 - 30/10/2023 - 41 - MUR-DE-SOLOGNE

Type : Autre

Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux



Vers 10 h, un chariot élévateur situé dans un hall d'un centre de tri, transit, regroupement de déchets non dangereux s'enflamme. L'alarme incendie se déclenche. Le personnel est évacué. Des salariés maîtrisent l'incendie avec des RIA avant l'arrivée des pompiers. Ces derniers effectuent un contrôle par caméra thermique et ne détectent aucun point chaud. Le chariot incendié est placé à l'extérieur du bâtiment à leur demande.

Le chariot élévateur est hors service. Le feu ne s'est ni propagé au bâtiment, ni aux stockages de déchets.

Incendie dans un hangar agricole



ARIA 61482 - 08/11/2023 - 41 - PRUNIERS-EN-SOLOGNE

Type : Accident

Naf 01.45 : Élevage d'ovins et de caprins



Vers 13 h, un incendie démarre dans un hangar de 700 m² d'un élevage d'ovins et de caprins contenant 300 t de foin, 25 t d'engrais et du matériel agricole. Les pompiers déploient un important dispositif hydraulique. Une équipe de reconnaissance en risque chimique ainsi qu'une équipe médicale sont également mobilisées. La présence de panneaux photovoltaïques en toiture complexifie l'intervention. Une partie des eaux d'extinction n'est pas captée et rejoint le milieu naturel. L'exploitant met en place un merlon pour protéger un regard situé à proximité et pouvoir collecter les eaux d'extinction. 90 m³ d'eau d'extinction rejoignent le milieu naturel.

L'exploitation n'était pas équipée de dispositif permettant de recueillir l'ensemble des eaux et écoulements susceptibles d'être pollués lors d'un sinistre et ne disposait pas de réserve d'eau incendie. Les secours n'ont pas pu se connecter au forage de l'exploitation.

Déversement intempestif de mousse d'extinction incendie sur un site de stockage souterrain de gaz naturel



ARIA 61521 - 27/12/2023 - 41 - CHEMERY

Type : Accident

Naf 35.23 : Commerce de combustibles gazeux par conduites



Vers 6h30, le système d'extinction incendie par mousse se déclenche au niveau des 2 cuves de stockage de méthanol d'un stockage souterrain de gaz naturel. Ce déclenchement engendre la production d'eau d'extinction (eau et mousse). Les 900 l d'émulseur sont redirigés vers le bassin d'orage permettant de canaliser toutes les eaux de ruissellement du site. Quatre jours après l'évènement, un opérateur lit la fiche de données de sécurité (FDS) qui mentionne "Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation". Il décide donc de mettre en service les pompes de relevage. Les eaux du bassin se rejettent dans un étang à l'extérieur du site, ce qui entraîne la mortalité d'une quinzaine de poissons dans l'étang GRANDE BROSSE en aval du rejet. Une société extérieure pompe les effluents dans cette mare, l'étang et le bassin d'orage. Les effluents pompés sont évacués par camion-citerne pour être traitées.

Une défaillance de la carte mère du système de détection et d'extinction incendie des cuves de méthanol est à l'origine du déclenchement, par sécurité positive, du système d'extinction incendie.

L'analyse approfondie de la FDS montre que :

- la rubrique 3 concernant la composition et informations sur les composants précise les mentions de dangers H400 (très toxique pour les organismes aquatiques) et H411 (toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme) ;
- la rubrique 12 « Informations écologiques» indique «Biodégradation : rapidement biodégradable».

Le fournisseur a ensuite précisé que le produit doit être traité en station d'épuration pour réaliser sa biodégradation avant rejet dans le milieu naturel.

Départ de feu dans une déchetterie

 □ □ □ □ □ □ ARIA 61599 - 27/12/2023 - 41 - ROMORANTIN-LANTHENAY

 □ □ □ □ □ □ Type : Autre

 □ □ □ □ □ □ Naf 38.11 : Collecte des déchets non dangereux

 □ □ □ □ □ □ Vers 17 h, un agent constate des fumées provenant d'une benne à végétaux dans une déchetterie. Le personnel tente d'éteindre le feu à l'aide d'un extincteur. Les pompiers sont appelés et le site est évacué. La vanne de barrage du site est fermée. Les pompiers arrosent les flammes, le feu est éteint rapidement. Les secours vérifient que tout est sous contrôle et repartent vers 17h30. La benne est isolée jusqu'à son remplacement le lendemain.

Un déversement de cendres encore chaudes dans la benne est probablement à l'origine du départ de feu.

À la suite de cet événement, l'exploitant veille à la sensibilisation des usagers et du personnel au risque incendie associé aux cendres chaudes.